

Article 31 du Règlement

Santé Canada et d'autres organismes publics et communautaires ont beaucoup fait pour rendre les gens plus conscients de cette violence à l'égard des femmes. Avec ses propositions de réglementation des armes à feu, le ministre de la Justice a fait un modeste pas de plus pour protéger les Canadiennes, mais ce n'est pas suffisant.

Ce ne sera jamais assez tant que nous, les femmes, ne pourrons pas marcher sans crainte dans la rue et nous sentir en sécurité dans notre foyer. Et pourtant, il y a encore beaucoup de dénégation de la part des hommes quant au lien de cause à effet de cette violence. Les macarons du YMCA et la campagne du ruban blanc montrent aujourd'hui que nous nous souvenons et témoignent de notre engagement.

J'invite tous les hommes qui aiment une fille, une mère, une épouse, une compagne ou une amie à arborer un de ces symboles par solidarité avec nous. Nous avons besoin de leur appui. La violence ne cessera pas à moins qu'ils ne décident maintenant d'agir de façon positive pour nous aider à l'enrayer.

* * *

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

M. Guy H. Arseneault (Restigouche—Chaleur, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes aujourd'hui le 6 décembre, la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

Par cette journée, nous voulons rappeler le souvenir des 14 jeunes femmes qui ont été tuées dans des circonstances tragiques à l'École polytechnique de Montréal le 6 décembre 1989.

[Français]

La violence envers les femmes est une triste réalité que nous devons changer. Toutefois, nous ne pouvons effectuer ce changement sans l'effort collectif de tous les membres de notre société. Statistique Canada rapportait récemment que 51 p. 100 des femmes au Canada avaient été victimes d'au moins une agression dans leur vie adulte. Le problème est très sérieux.

[Traduction]

Nous devons toujours nous souvenir de la tuerie du 6 décembre 1989 et veiller à ce que des tragédies semblables ne se reproduisent plus jamais. Nous devrions nous efforcer de créer un Canada dans lequel la violence faite aux femmes, aux hommes et aux enfants ne sera pas tolérée.

* * *

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Marlene Cowling (Dauphin—Swan River, Lib.): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

Cette journée sert à rappeler le souvenir des 14 femmes qui ont perdu la vie à l'École polytechnique de Montréal, de toutes les femmes qui ont perdu la vie par suite d'actes violents insensés, qui ont été enlevées à leur famille et à leurs amis.

Cette année, 15 femmes ont perdu la vie par suite d'actes violents dans ma province, le Manitoba. Ces femmes sont plus que des statistiques. Ce sont des mères, des filles, des sœurs, des amies et des voisines.

En tant que pays, nous devons pleurer leur mort et les lendemains qu'elles ne verront jamais. En tant que législateurs, nous devons pleurer leur disparition et ne jamais oublier que nous devons aussi agir dès maintenant pour éduquer, soutenir et protéger les femmes. Nous devons prendre l'engagement envers les femmes, envers tous les Canadiens et envers nous-mêmes de mettre un terme à la violence.

* * *

● (1405)

[Français]

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, il y a cinq ans, le meurtre de 14 jeunes femmes à l'École polytechnique de Montréal a ému et bouleversé l'ensemble de la population québécoise et canadienne. Violences physiques, psychologiques et sexuelles vécues dans de nombreux foyers, harcèlement sexuel dans le milieu de travail, inceste et mutilations sexuelles ne sont que quelques-unes des manifestations de cette violence vécue quotidiennement par des millions de femmes ici et ailleurs dans le monde.

Pour mettre un terme à ce cycle de désespoir, il faut agir en utilisant toutes les ressources disponibles, tant juridiques que financières, autant par des campagnes de sensibilisation, que par l'éducation dans son sens le plus large.

Ce triste anniversaire est une invitation à tous les gouvernements d'intensifier leurs efforts pour qu'on puisse affirmer: «Le 6 décembre 1989: Plus jamais!»

* * *

LE PROJET HIBERNIA

M. Lee Morrison (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia, Réf.): Monsieur le Président, je voudrais déplorer que ma province natale de la Saskatchewan ne reçoive pas sa juste part de travail sur le projet Hibernia.

Avec presque 3,5 p. 100 de la population canadienne, nous n'avons pas même reçu un contrat de construction navale. Nos chantiers affairés au bord du lac Wascana à Regina sont prêts à contribuer. Après des générations d'exploitation coloniale aux mains de l'Ontario et du Québec, il est grand temps qu'ils nous donnent nos pots-de-vin. Nous demandons l'équité. Il faut se mettre au travail.

* * *

[Traduction]

LES BANQUES

M. John Solomon (Regina—Lumsden, NPD): Monsieur le Président, lorsque le taux d'inflation est élevé, il en va de même des bénéficiaires des banques. Lorsqu'il est bas, les bénéficiaires des banques sont élevés. Lorsque les taux d'intérêt sont bas, les bénéficiaires des banques sont élevés, et lorsque ces taux sont